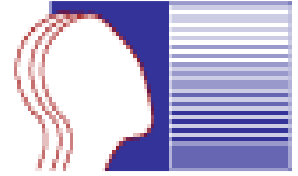


REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère de l'Éducation
Commission Nationale de Français



NOUVEAUX PROGRAMMES DE FRANÇAIS

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

© Édition 2009

Sommaire

Exposé des motifs	3
Pré requis exigibles pour l'entrée en classe de Seconde	5
Objectifs généraux de l'enseignement du français dans le second cycle général (séries L1, L2, S1, S2)	6
Compétences par niveau	7
Niveau 1 : Classe de Seconde	
Capacités par niveau	8
Niveau 1 : Classe de Seconde	
Contenus par niveau	10
Niveau 1 : Classe de Seconde	
Évaluation par niveau	12
Niveau 1 : Classe de Seconde	
Compétences par niveau	16
Niveau 2 : Classe de Première (séries L1, L'1, L2, S1, S2)	
Capacités par niveau	17
Niveau 2 : Classe de Première (séries L1, L'1, L2, S1, S2)	
Contenu par niveau	19
Niveau 2 : Classe de Première (séries L1, L'1, L2, S1, S2)	
Évaluation par niveau	23
Niveau 2 : Classe de Première (séries L1, L'1, L2, S1, S2)	
Compétences par niveau	26
Niveau 3 : Classe de Terminale (séries L1, L'1, L2, S1, S2)	
Contenu par niveau	28
Niveau 3 : Classe de Terminale (séries L1, L'1, L2, S1, S2)	
Évaluation par niveau	29
Niveau 3 : Classe de Terminale (séries L1, L'1, L2, S1, S2)	
ANNEXES	34
Annexe 1 : La loi d'orientation 91.22 du 16/02/1999	35
Annexe 2 : Les épreuves de français au Baccalauréat et Glossaire	43

Exposé des motifs

En matière d'éducation, le succès d'une entreprise dépend autant d'une définition claire et précise de ses finalités et objectifs que de l'implication personnelle de ses principaux acteurs.

En ce qui concerne l'enseignement du français dans le Secondaire au Sénégal, différentes réformes se sont succédé, dont les dates sont autant de repères, surtout pour les nouvelles cohortes de professeurs :

-1960-62 : l'accession du Sénégal à l'indépendance correspond, comme pour la plupart des anciennes colonies françaises, à la prise en main effective du système éducatif. Il fallait trouver des moyens et former les ressources humaines de manière à s'assurer une autonomie effective. Il ne s'agissait pas, pour autant, d'une rupture définitive avec le passé et le modèle de l'ancienne métropole.

1972 : les nouveaux Etats africains, conscients de la nécessité de trouver des solutions communes à leurs problèmes politiques, culturels et sociaux, se concertent à Madagascar. Cette rencontre dite « des experts de Tananarive » pose les jalons d'une première construction de curriculum commun en français, avec comme orientation majeure, la volonté de redonner aux faits de nos sociétés et de nos cultures la place qui leur revient de droit dans la formation d'un Africain enraciné et libre. Des manuels sont élaborés pour accompagner l'application de ces nouveaux programmes. Ils ont une présentation thématique et les plus connus furent ceux publiés notamment par J. FALK, M. F. FORNACCLARI et M. KANE, aux NEA de 1973 à 1974 sous les titres Littérature africaine, textes et travaux, Littérature française, et utilisés en classes de 3^o et de 2nde.

1974 : Le Sénégal imprime une orientation plus nationale aux choix de Tananarive : l'étude des textes sera moins sociologique et portera davantage sur leur qualité littéraire ; l'élève sera outillé pour mener une réflexion nourrie et organisée, en acquérant l'art et les techniques de la dissertation. Enfin, l'enseignement du français aura une double perspective : **enracinement** et **ouverture**. L'approche thématique ou par centres d'intérêt est maintenue. Avec l'appui des Nouvelles Editions Africaines (NEA) et sous l'égide de la Commission Nationale de Réforme de l'Enseignement du Français (CNREF), des manuels sont élaborés pour l'Enseignement moyen comme pour le Secondaire, et édités par les NEA.

1981 : Les Etats Généraux de l'Education et de la Formation posent les jalons de « L'Ecole nouvelle », avec l'élaboration de la nouvelle Loi d'Orientation.

1995-1998 : Tandis que les développements de la pédagogie recommandent l'entrée par les objectifs pédagogiques, le Ministère de l'Education Nationale demande une réécriture des

programmes dans toutes les disciplines. En réponse, la Commission Nationale de Français (CNF) propose «Les Nouveaux Programmes » qui prennent en compte le souhait des enseignants et des élèves de renouveler les supports de l'enseignement du français, devenus obsolètes, à l'ère des Nouvelles Technologies e l'Information et de la Communication.

2004-2007 : L'enseignement du français fait face à de nouveaux défis : l'entrée massive d'enseignants contractuels, vacataires ou volontaires, et une crise accrue des valeurs, qui fait de nos jeunes Sénégalais des extravertis, étrangers, à peu de chose près, à leurs propres cultures, à leurs propres langues, à leurs propres valeurs de civilisation. Le problème des effectifs et des salles de classe n'est pas moins préoccupant. La CNF, en prônant l'entrée par les compétences, mise sur l'efficacité du professeur de français et vise l'autonomie de l'apprenant par son implication plus effective dans son propre apprentissage. Une telle orientation semble être le meilleur gage de la qualité.

Objectifs généraux de l'enseignement du français dans le second cycle général

Séries : L1, L2, S1, S2.

I. OBJECTIFS DE LECTURE

L'élève doit être capable de :

- analyser des textes littéraires et non littéraires de façon à développer son esprit critique, son sens de l'autonomie et son esprit d'initiative ;
- développer et affiner son goût littéraire et artistique ;
- réagir aux mutations rapides de son environnement et de les interpréter ;
- s'enraciner par une connaissance approfondie de l'histoire et de la culture nationale africaine ;
- s'ouvrir aux valeurs de la civilisation de l'universel.

II. OBJECTIFS DE PRODUCTION

L'élève doit être capable de :

- produire des écrits littéraires et non littéraires ;
- produire un discours oral (exposé, compte rendu, etc.) ;
- maîtriser les différents aspects et appliquer les règles de la communication, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Prérequis exigibles pour l'entrée en classe de Seconde

- Analyse du fonctionnement de la langue, c'est-à-dire identification des relations morphologiques (accords en genre, en nombre et conjugaison), syntaxiques et sémantiques à l'intérieur de la phrase et du texte ;
- Application des outils de la lecture du texte et de l'œuvre intégrale ;
- Production d'écrits sociaux (lettre personnelle, lettre administrative, invitation, avis.) et littéraires ;
- Production orale (compte rendu, exposé, etc.).

NB. : Le Professeur vérifiera, par une évaluation diagnostique, l'acquisition de ces compétences par les élèves, à leur entrée en Seconde.

Compétences par niveau

Niveau 1 : Classe de Seconde

L'élève doit pouvoir :

- I. Lire les différents genres et types de textes et les analyser avec méthode.
- II. Mener une réflexion organisée qui mette en valeur ses capacités de recherche et de sélection de l'information, d'analyse, de synthèse et de jugement, dans le cadre de la dissertation et du résumé de texte suivi de discussion.
- III. Rédiger et présenter un rapport, un procès-verbal et un compte rendu.
- IV. Présenter un exposé oral sur un thème, une œuvre, un courant, une école littéraire, une image, et/ou sur un fait de société..

Capacités par niveau

Niveau 1 : Classe de Seconde

I – LECTURE

Lire et interpréter :

I-1 un conte en repérant sa structure et en identifiant ses caractéristiques : type, époque, aire culturelle, fonction.

I-2 une nouvelle en identifiant ses caractéristiques.

I-3 un poème en identifiant ses caractéristiques.

I-4 une pièce de théâtre en identifiant ses caractéristiques.

I-5 Distinguer l'esthétique des différents genres littéraires, de même que celles des courants et mouvements littéraires : l'humanisme, le classicisme, l'esprit des lumières, le pré-romantisme, la renaissance nègre, la négritude, dans leur essence et leur évolution.

II – PRODUCTION ECRITE

II-1 Lire, comprendre et résumer un texte argumentatif en repérant le thème principal, la structure logique, en distinguant les idées essentielles des commentaires, des explications et des exemples, en reformulant autrement et brièvement.

II-2 Analyser un problème ou un point de vue sous la forme d'une dissertation ou d'une discussion, en délimitant la question, en organisant les idées et les exemples en vue de persuader, de convaincre ou de réfuter.

II.3. Rédiger un Procès-verbal, un Compte rendu, un Rapport.

III – COMPTE RENDU ORAL ET/OU ECRIT

III-1 Recueillir des informations, les organiser, en vue de les transmettre à l'oral.

III-2 Recueillir des informations et les traiter en vue de les transmettre fidèlement par écrit.

IV- EXPOSE ORAL

IV-1 Prendre la parole en tenant compte des paramètres de la communication (registre de langue, système d'énonciation, effets visés, implicites, sous-entendus...).

IV-2 Mobiliser toutes les ressources physiologiques et psychologiques en vue de produire l'effet escompté sur l'interlocuteur.

IV-3 Défendre son point de vue et /ou réfuter celui de l'interlocuteur.

IV-4 Rendre d'une manière expressive et optimale les caractéristiques et nuances d'un texte en vue de susciter des émotions et des réactions.

Contenus par niveau

Niveau 1 : Classe de Seconde

I – LECTURE

I-a. LE CONTE

Extraits des œuvres de :

- Birago Diop, Bernard Dadié, Ousmane Socé.

Œuvre intégrale au choix :

- Birago Diop, *Les nouveaux contes d'Amadou Koumba*
- Louis Camara, *Le choix de l'ori*
- Voltaire, *Zadig*

I-b. LA NOUVELLE

- *Anthologie de la nouvelle sénégalaise*

Extraits des œuvres de :

- Cheik Aliou Ndao, *Le marabout de la sécheresse*
- Cheikh C. Sow, *Cycle de sécheresse*
- Henri Lopes, *Tribaliques*
- Véronique Tadjo, *A vol d'oiseau*
- Roger Dorsinville, *Gens de Dakar*
- Prosper Mérimée, « Mateo Falcone », « Tamango »
- Guy de Maupassant, « La parure »

I-c. LA POESIE

Extraits d'œuvres poétiques de :

- La négro-rennaissance : Claude McKay, Langston Hughes, Cuntee Cullen, etc.
- La négritude : Léon-Gontran Damas, Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor, Guy Tirolien, Jacques Rabémananjara, etc.
- La Pléiade : Pierre de Ronsard, Joachim du Bellay, etc.
- Le Classicisme : Jean de la Fontaine, Nicolas Boileau.

I-d. LE THEATRE CLASSIQUE

Extraits des œuvres de :

- Pierre Corneille, Jean Racine
- Molière.

Une œuvre intégrale au choix

- Molière, *L'école des femmes*, ou
- Jean Racine, *Phèdre*.

I-e. LES COURANTS LITTERAIRES

- L'humanisme
- Le classicisme
- La philosophie des lumières
- Le pré-romantisme
- La négritude

II – PRODUCTION ECRITE

II-a. Le résumé de texte

II-b. La dissertation et la discussion

II-c. Le procès-verbal

II-d. Le rapport.

Évaluation par niveau

Niveau 1 : Classe de Seconde

I – LE CONTE

1.1- Lire un conte

I-2- Dégager la structure d'un conte ; comparer la structure de deux contes, l'itinéraire de deux héros, comparer deux personnages ; comparer deux versions d'un même conte pour distinguer les types, l'aire culturelle et la fonction (analyse interculturelle) ;

I- 3 - Produire un début de conte, une suite de conte, un conte sur la base d'un schéma (écriture d'invention).

I-4 - Recueillir un conte en langue nationale et le traduire en français

I-5 - Mettre en scène un conte

I-6- Ecrire et dire des contes

II - LA NOUVELLE

2-1- Lire une nouvelle

2-2- Caractériser l'atmosphère d'une nouvelle

2-3- Repérer les dominantes thématiques d'un recueil de nouvelles

2-4- Insérer des éléments de description, de portrait.

2-5- Ecrire des nouvelles

III. LA POESIE

3-1- Lire un poème

3-2- Dramatiser un poème : déclamation, jeu de rôles

3-3- Mettre en relation chanson/poésie/peinture (interdisciplinarité)

3-4- Pastiche un et/ou parodier poème, parodie d'un poème (écriture d'invention)

3-5- Jeux de rôles : exemple : correspondances entre poètes

3-6- Ecrire et dire des poèmes.

IV. LE THEÂTRE

4-1- Maîtriser le lexique dramatique

4-2- Identifier les sous-genres du théâtre

4-3- Produire et jouer des sketches, saynètes inspirés de textes vus en classe

I-4- Ecrire et interpréter des pièces de théâtre.

V- LES COURANTS LITTÉRAIRES

5-1- Identifier un auteur par rapport à une époque, une école, un mouvement.

5-2- Jeux de rôles : imaginer des échanges épistolaires entre écrivains d'époques différentes

5-3- Comparer le traitement d'un même thème chez des écrivains d'époques ou de courants différents.

5-4- Justifier l'appartenance d'un texte à un courant donné en s'appuyant sur ses caractéristiques esthétiques.

N.B. Modalités de l'évaluation :

Exercices structuraux : Questions à Choix Multiples (QCM), exercices à trous, correspondance, reconstitution.

Toutes ces activités d'évaluation peuvent aussi être faites en groupe.

VI – PRODUCTION ECRITE

6.1. Le Résumé

6-1-a- Repérer le thème principal d'un texte

6-1-b-Dégager la structure logique d'un texte

6-1-c-Distinguer les idées principales des idées secondaires

6-1-d-Distinguer les arguments des exemples

II-1-e-Reformuler une thèse

6-1-f- Résumer un texte selon les proportions indiquées

6-1-g- Relire et corriger son texte résumé : à l'aide d'une grille d'auto-évaluation, vérifier l'orthographe des mots, la correction des phrases et la présentation de la copie.

6.2. La Dissertation et la discussion

6-2-a- Analyser et comprendre le sujet

6-2-b-Délimiter la question et dégager la problématique

6-2-c-Elaborer un plan : - rechercher, noter, trier, classer les idées ou

- élaborer un canevas et trouver les idées et exemples pour le

remplir

6-2-d- Assurer la cohérence et la progression d'une idée à une autre, d'un paragraphe à un autre, d'une partie à une autre

6-2-e- Rédiger l'introduction et la conclusion

6-2-f- Rédiger la dissertation ou la discussion

6-2-g- Relire et corriger son texte : à l'aide d'une grille d'auto-évaluation, vérifier l'orthographe des mots, la correction des phrases et la présentation de la copie.

6.3. Les écrits sociaux : le procès-verbal, le compte rendu et le rapport

6.-3-a- S'assurer de la qualité de l'écoute et de l'observation :

- Savoir écouter, observer
- Savoir sélectionner les faits essentiels

6-3-b- Savoir prendre des notes :

- Abréger : savoir utiliser à bon escient son code de prise de notes
- Savoir organiser sur une feuille sa prise de notes

6-3-c- Maîtriser les outils linguistiques du compte rendu et du rapport

- Savoir distinguer les acteurs de la situation de communication (conférence, réunion)
- Savoir utiliser les verbes introducteurs dans le discours rapporté

6-3-d- Maîtriser la présentation du compte rendu et du rapport :

- I. Entête : nom, prénoms, fonction et adresses des auteurs et destinataire ; objet, lieu et date.
- II. Corps du compte rendu, du procès-verbal ou du rapport
- III. Liste des Pièces Jointes (P.J) Liste des ampliataires, Signature.

6-3-e- Rédiger le procès-verbal, le compte rendu et le rapport selon les

6-3-f- Relire et corriger son texte : à l'aide d'une grille d'auto-évaluation :

- Critères de présentation
- Critères de contenu
- Solutions préconisées et arguments
- Critères de langue

VII. PRODUCTION ORALE

Savoir présenter un exposé oral :

7-1- Comprendre le sujet, le délimiter

7-2- Rechercher des idées, des documents et les organiser

7-3- Adopter une stratégie de communication :

- Trouver un plan de présentation et l'annoncer
- Maîtriser tous les paramètres de la communication
- Adapter son discours à son public
- Prendre en compte l'auditoire pendant l'exposé
- Organiser les débats
- Gérer le temps.

NB. : Il sera tenu compte, à chaque étape et pour chaque niveau, des finalités diagnostiques, formatives ou sommatives de l'évaluation.

Compétences par niveau

Niveau 2 : Classe de Première

Séries : L1, L'1, L2, S1, S2

- I. Lire les différents genres littéraires et types de textes et les analyser avec méthode.
- II. Lire et interpréter un texte dans le cadre de la rédaction d'un commentaire suivi ou composé, en dégagant les mécanismes de son fonctionnement, en identifiant les phénomènes linguistiques liés à la notion de style et en les mettant en relation.
- III. Reconnaître les courants littéraires en vue de mener une réflexion organisée dans le cadre de la rédaction d'une dissertation, d'un commentaire.
- IV. Exploiter des documents et traiter les données recueillies dans le cadre de la rédaction d'une synthèse.
- V. Rendre compte d'un événement, sous la forme d'un compte rendu ou d'un rapport écrit ou oral.
- VI. Rédiger une correspondance en tenant compte des paramètres de la communication.

Capacités par niveau

Niveau 2 : Classe de Première

Séries L1, L'1, L2, S1, S2

I - LECTURE

- I-1. Lire un roman en prenant en compte la composition, l'organisation spatio-temporelle, les personnages, les thèmes et l'esthétique.
- I-2. Lire un poème en l'identifiant par sa forme et en le situant par rapport à un courant.
- I-3. Lire une pièce de théâtre en mettant en valeur ses caractéristiques.
- I-4. Distinguer l'esthétique des différents mouvements, courants et périodes littéraires tels que le romantisme, le parnasse, le symbolisme, le réalisme, le naturalisme, la négritude, les périodes du roman négro-africain, dans leur essence et leur évolution.

II – PRODUCTION ECRITE

II-1. Le Résumé de texte

II-1-a- Identifier le thème principal, la structure logique d'un texte en distinguant les idées essentielles des commentaires, explications et exemples, en le reformulant autrement et brièvement.

II-2- Le Commentaire de texte suivi ou composé

II-2-a-Observier le texte en vue de dégager des hypothèses de lecture

II-2-b-Dégager la signification d'un texte, c'est-à-dire les visées de l'auteur, en mettant en corrélation le sens et le style.

II-2-c- Restituer, sous la forme d'un commentaire suivi ou composé, les émotions suscitées par l'interprétation de ce texte.

II-3- La dissertation et la discussion

II-3-a- Mobiliser les connaissances sur les courants et les genres littéraires dans le cadre de la rédaction d'une réflexion organisée (dissertation, petite discussion.)

II-3-b- Analyser une opinion portant sur un courant, un genre, un texte et donner son point de vue.

II-4-Les écrits sociaux

Prendre des notes en vue de rédiger un procès-verbal, un compte rendu, un rapport.

III. PRODUCTION ORALE (DEBAT, EXPOSE, CONFERENCE)

III-1- Comprendre le sujet, le délimiter

III-2- Rechercher des idées, des documents

III-3- Recenser les informations et les classer : établir un lien entre les informations recensées et organiser un plan.

III-4- Exposer un point de vue ; mener un débat et organiser une conférence en tenant compte des paramètres de la communication orale.

Contenu par niveau

Niveau 2 : Classe de Première

Séries : L1, L'1, L2, S1, S2

I. LECTURE

I-a LE ROMAN

Œuvre intégrale au choix :

- Honoré de Balzac, *Le père Goriot*
- Gustave Flaubert, *Madame Bovary*

Extraits des œuvres de :

- Balzac, Stendhal, Flaubert, Victor Hugo, Zola, Maupassant.

Autres suggestions :

- Emile Zola, *Germinal*
- Guy de Maupassant, *Une vie*
- Stendhal, *Le rouge et le noir*
 - Extraits de :
- René Maran, *Batouala*
- Ousmane Socé, *Karim*, ou *Mirages de Paris*
- Paul Hazoumé, *Dogouicimi*
 - Extraits de :
- Eza Boto, *Ville cruelle*
- Chinua Achébé, *Le monde s'effondre*
- Camara Laye, *L'enfant noir*
- Ferdinand Oyono, *Le vieux nègre et la médaille*, *Chemin d'Europe*
 - Œuvre intégrale au choix :
- Abdoulaye Sadj, *Nini, mulâtresse du Sénégal*, ou
- Ferdinand Oyono, *Une vie de boy*
 - Extraits de :
- Cheikh Hamidou Kane *L'aventure ambiguë*

- Ousmane Sembène, *Les bouts- de- bois- de Dieu ; Le dernier de l'empire*
- Alioum Fantouré, *Le cercle des tropiques*
- Ken Bugul, *Le Baobab fou*
- Ahmadou Kourouma, *Les soleils des indépendances*
- William Sassine, *Le jeune homme de Sable*
- Peter Abrahams, *Rouge est le sang des noirs*
- André Brink, *Une saison blanche et sèche*
- Soni Labou Tansi, *La vie et demie*
- Wolé Soyinka, *Les interprètes*

I-b- LA POESIE

- Le romantisme : extraits des œuvres poétiques de :
 - Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Vigny, Musset
- Le parnasse : extraits des œuvres poétiques de :
 - T. Gautier, J.M. De Hérédia ; Leconte de Lisle, T. de Banville.
- Le symbolisme : extraits des œuvres poétiques de :
 - C. Baudelaire, P. Verlaine, A. Rimbaud, S. Mallarmé
- La négritude et les autres courants
 - Extraits de :
 - René Depestre, *Minerai noir*
 - Léopold S. Senghor, *Lettres d'hivernage*
 - Malick Fall, *Reliefs*
 - Tchicaya U'Tamsi, *Arc musical*
 - Cheik Aliou Ndao, *Mogariennes*
 - Paul Dakeyo, *Soweto, soleils fusillés,*
 - Amadou Lamine Sall, *Mante des aurores*

I-c- LE THEATRE

- Extraits de :
- Victor Hugo, *Hernani*
- Alfred de Musset, *Lorenzaccio*
- Amadou Cissé Dia, *Les Derniers jours de Lat Dior*
- Cheik Aliou Ndao, *L'exil d'Alboury*
- Bernard Dadié, *Monsieur Thogô-Gnini*

I-d-Genres et mouvements littéraires

La Poésie

- Le romantisme
- Le parnasse
- Le symbolisme
- La négritude

Le Roman

- Le réalisme
- Le naturalisme
- Le roman africain dans son évolution : romans de moeurs et de traditions ; romans de contestation (le procès du colonialisme) ; romans du désenchantement (la critique des indépendances africaines) ; les tendances actuelles.

II – PRODUCTION ECRITE

II-1. Le Résumé de texte

II-1-a- Identifier le thème principal, la structure logique d'un texte en distinguant les idées essentielles des commentaires, explications et exemples, en le reformulant autrement et brièvement.

II-2- Le Commentaire de texte suivi ou composé

II-2- a- Reconnaître les caractéristiques liées au genre et au type de texte en identifiant les phénomènes linguistiques liés à la notion de style et les interpréter dans le sens du texte ;
II-2-b- Repérer la tonalité, l'idée générale, les champs lexicaux et les figures de texte en vue d'organiser les remarques selon un enchaînement logique (linéaire ou composé) ;
II-2-c- Rédiger un texte répondant aux normes du commentaire suivi ou composé.

II-3- La dissertation et la Discussion

III-1. Mobiliser les connaissances sur les courants et les genres littéraires dans le cadre de la rédaction d'une réflexion organisée (dissertation, essai).

III-2. Analyser une opinion portant sur un courant, un genre, un texte et donner son point de vue.

III. PRODUCTION ORALE (DEBAT, EXPOSE, CONFERENCE)

III-1. Comprendre le sujet, le délimiter

III.2 Rechercher des idées, des documents

III. 3. Recenser les informations et les classer : établir un lien entre les informations recensées et organiser un plan.

Évaluation par niveau

Niveau 2 : Classe de Première

Séries L1, L'1, L2, S1, S2

I-1. LECTURE

I.1. Le Roman

I-1-a- Lire une œuvre intégrale et en rendre compte dans une « Fiche de lecture » et savoir faire un compte rendu de lecture

I-1-b- Après lecture, répondre aux questions ouvertes ou à des « Questions à Choix Multiples » (QCM)

I-1-c- Faire des exercices de « Texte suivi de questions »

I-1-d- Ecriture d'invention : faire un pastiche ou une parodie d'extraits de roman.

I-2. La Poésie

I-2-a- Faire des exercices de « Texte suivi de questions »

I-2-b- Dramatiser d'un poème : déclamer le texte ; faire des jeux de rôles

I-2-c- Mettre en relief les relations entre une chanson / un poème / un tableau de peinture (interdisciplinarité)

I-2-d- Ecriture d'invention : faire le pastiche ou la parodie d'un poème

I-2-e- Après lecture, répondre aux questions ouvertes ou à des « Questions à Choix Multiples » QCM sur un auteur, un recueil.

I-2-f- Jeux de rôles : rédiger une correspondance entre des poètes

I-2-g- Poètes en herbe : écrire des poèmes à thèmes libres

I-3. Le Théâtre

I-3-a- Faire des exercices sur le lexique dramatique

I-3-b- Identifier les sous-genres du théâtre

I-3-c- Faire des sketches, des saynètes inspirés de textes étudiés en classe.

II. PRODUCTION ECRITE

II-1. Le Résumé

II-1-a- Repérer le thème principal d'un texte

II-1-b-Dégager la structure logique d'un texte

II-1-c-Distinguer les idées principales des idées secondaires

II-1-d-Dégager les arguments des exemples

II-1-e-Reformuler une thèse

II-1-f- Résumer un texte selon les proportions indiquées

II-1-g- Relire et corriger son texte résumé : à l'aide d'une grille d'auto-évaluation, vérifier l'orthographe des mots, la correction des phrases et la présentation de la copie.

II.2. La Dissertation et la discussion

II-2-a- Analyser et comprendre le sujet

II-2-b-Délimiter la question : dégager la problématique

II-2-c-Elaborer un plan : - rechercher, noter, trier, classer les idées ou

- élaborer un canevas et trouver les idées et exemples pour le remplir.

II-2-d- Assurer la cohérence et la progression d'une idée à une autre, d'un paragraphe à un autre, d'une partie à une autre

II-2-e-Rédiger l'introduction et la conclusion

II-2-f- Rédiger la dissertation ou la discussion

II-2-g- Relire et corriger son texte à l'aide d'une grille d'auto-évaluation ; vérifier l'orthographe des mots, la correction des phrases et la présentation de la copie.

II-3- . Le Commentaire suivi et le Commentaire composé

II-3-a- Situer le texte par rapport à :

- son genre littéraire
- au courant littéraire et/ou à l'époque et au type de texte
- à l'œuvre intégrale et à l'auteur

II-3-b- En repérer le thème général

II-3-c- Identifier et exploiter tous les paramètres de la situation de communication

II-3-d- Exploiter les ressources linguistiques (lexique, syntaxe, ponctuation...) et stylistiques du texte

II-3-e- Vérifier la conformité du texte rédigé aux normes du commentaire suivi ou composé

II-3-f- S'assurer de la conformité de l'introduction, du développement et de la conclusion aux normes enseignées

II-3-g- Procéder à la relecture finale en vue de vérifier la correction de la langue et de la présentation.

II-4-d- Présentation du compte rendu et du rapport

II-4-a- Maîtriser la présentation du compte rendu et du rapport :

1. Entête : noms prénoms, fonction et adresses des auteur et destinataire ; objet, lieu et date.
2. Corps du compte rendu ou du rapport
3. Liste des Pièces Jointes (PJ) Liste des ampliataires, Signature.

II-4-b- Rédiger le Compte rendu et le Rapport selon les normes

II-4-c- Relire et corriger son texte à l'aide d'une grille d'auto-évaluation :

- Critères de présentation
- Critères de contenu
- Solutions préconisées et arguments
- Critères de langue

III. PRODUCTION ORALE

III.-1-a- S'assurer de la qualité de l'écoute et de l'observation :

- Savoir écouter, observer et
- Savoir sélectionner les faits essentiels

III-1-b- Savoir prendre des notes :

- Abréger : savoir utiliser à bon escient son code de prise de notes
- Savoir organiser sur une feuille sa prise de notes

III-1-c- Maîtriser les outils linguistiques du compte rendu et du rapport

- Savoir distinguer les acteurs de la situation de communication (conférence, réunion)
- Savoir utiliser les verbes introducteurs dans le discours rapporté.

NB. : Il sera tenu compte, à chaque étape et pour chaque niveau, des finalités diagnostiques, formatives ou sommatives de l'évaluation.

Compétences par niveau

Niveau 3 : Classe de Terminale

Séries : L1, L'1, L2, S1, S2

RAPPEL

L'enseignement du français en classe de Terminale doit donner l'occasion de s'assurer de l'acquisition des compétences globales visées dans les classes précédentes : maîtriser les moyens de lecture, de compréhension et de production de texte, qui mettent en valeur la sensibilité littéraire, artistique et philosophique, la capacité de jugement et de synthèse et enfin, l'esprit créatif de l'élève. L'étude des œuvres intégrales sera faite moins pour elle-même que pour mettre en lumière les éléments fondamentaux de l'esthétique spécifique à chaque genre littéraire.

COMPETENCES

L'élève sera capable de :

- I. Lire les différents genres littéraires et types de textes et les analyser avec méthode.
- II. Lire et interpréter un texte dans le cadre de la rédaction d'un commentaire suivi ou composé, en dégagant les mécanismes de son fonctionnement, en identifiant les faits stylistiques et en les mettant en relation.
- III. Reconnaître les courants littéraires et mener une réflexion organisée dans le cadre de la rédaction d'une dissertation, d'un commentaire ou d'un essai.
- IV. Exploiter des documents et traiter les données recueillies dans le cadre de la rédaction d'une synthèse.
- V. Rendre compte d'un événement, sous la forme d'un compte rendu ou d'un rapport écrit ou oral.
- VI. Rédiger une correspondance en tenant compte des paramètres de la communication.

NB. L'enseignement visera constamment la consolidation des acquis des classes précédentes, et l'on n'hésitera pas à exploiter tous les documents disponibles, notamment les manuels produits par la Commission Nationale de Français (NF) et édités aux NEA ainsi que les documents de la Structure de Formation continuée. Il en est de même pour les commentaires critiques édités aux NEA-S, ENEA-S, NEI, Editions Saint-Paul, etc.

Contenu par niveau

Niveau 3 : Classe de Terminale

Séries : L1, L'1, L2, S1, S2

1-a- LE SURREALISME

Extraits des œuvres de :

- Guillaume Apollinaire, Louis Aragon, Paul Eluard, Philippe Soupault, Robert Desnos, René Char, Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor, René Depestre, etc.

-

1-b- ESTHETIQUE DES GENRES

Une œuvre de la littérature française et une de la littérature africaine, par genre, au choix :

- La poésie :
 - Boileau, *L'art poétique*
 - Victor Hugo, *Les contemplations*
 - La Fontaine, *Fables*
 - Léopold Sédar Senghor : *Chants d'ombre*
 - Léon G. Damas : *Pigments*
 - David Diop : *Coups de pilon*
- Le roman :
 - Abbé Prévost, *Manon Lescaut*
 - Albert Camus, *L'étranger*
 - Ahmadou Kourouma : *Les Soleils des indépendances*
 - Ahmadou Hampaté Ba : *L'étrange destin de Wangrin*
- Le théâtre :
 - Corneille : *Horace*
 - Victor Hugo : *Hernani*
 - Alfred de Musset : *Lorenzaccio*
 - Jean Anouilh : *Antigone*
 - Jean-Paul Sartre : *Les mouches*
 - Seydou Badian : *La mort de Chaka*
 - Samuel Beckett : *En attendant Godot*

- Maxime Ndébéka : *Le président*
- Bernard B. Dadié : *Monsieur Thogo-Gnini*
- Cheikh Aliou Ndao : *L'exil d'Alboury*

NB. Il est recommandé de mettre l'accent sur les textes dans lesquels les auteurs mènent une réflexion critique sur leur pratique d'écriture : préfaces, postfaces, réponses à, pamphlets... De même, il sera toujours tenu compte de l'importance de la versification dans l'étude des textes poétiques.

Évaluation par niveau

Niveau 3 : Classe de Terminale

Séries L1, L'1, L2, S1, S2

Objectif :

Consolidation des acquis et systématisation des apprentissages des épreuves du Baccalauréat.

I-1. LECTURE

I.1. Le Roman

I-1-a -Lire une œuvre intégrale et en rendre compte dans une « Fiche de lecture » et savoir faire un compte rendu de lecture

I-1-b-Après lecture, répondre aux questions ouvertes ou à des « Questions à Choix Multiples » (QCM)

I-1-c- Faire des exercices de « Texte suivi de questions »

I-1-d- Ecriture d'invention : faire un pastiche ou une parodie d'extraits de roman.

I-2. La Poésie

I-2-a- Faire des exercices de « Texte suivi de questions »

I-2-b-Dramatiser d'un poème : déclamer le texte ; faire des jeux de rôles

I-2-c- Mettre en relief les relations entre une chanson / un poème / un tableau de peinture (interdisciplinarité)

I-2-d- Ecriture d'invention : faire le pastiche ou la parodie d'un poème

I-2-e-Après lecture, répondre aux questions ouvertes ou à des « Questions à Choix Multiples » QCM sur un auteur, un recueil.

I-2-f- Jeux de rôles : rédiger une correspondance entre des poètes

I-2-g- Poètes en herbe : écrire des poèmes à thèmes libres

I-3. Le Théâtre

I-3-a- Faire des exercices sur le lexique dramatique

I-3-b- Identifier les sous-genres du théâtre

I-3-c- Faire des sketches, des saynètes inspirés de textes étudiés en classe.

II. PRODUCTION ECRITE

II.1. Le Résumé

II-1-a- Repérer le thème principal d'un texte

II-1-b-Dégager la structure logique d'un texte

II-1-c-Distinguer les idées principales des idées secondaires

II-1-d-Dégager les arguments des exemples

II-1-e-Reformuler une thèse

II-1-f- Résumer un texte selon les proportions indiquées

II-1-g- Relire et corriger son texte résumé : à l'aide d'une grille d'auto-évaluation, vérifier l'orthographe des mots, la correction des phrases et la présentation de la copie.

II.2. La Dissertation et la discussion

II-2-a- Analyser et comprendre le sujet

II-2-b-Délimiter la question : dégager la problématique

II-2-c-Elaborer un plan : - rechercher, noter, trier, classer les idées ou

- élaborer un canevas et trouver les idées et exemples pour le remplir.

II-2-d- Assurer la cohérence et la progression d'une idée à une autre, d'un paragraphe à un autre, d'une partie à une autre

II-2-e-Rédiger l'introduction et la conclusion

II-2-f- Rédiger la dissertation ou la discussion

II-2-g- Relire et corriger son texte résumé : à l'aide d'une grille d'auto-évaluation, vérifier l'orthographe des mots, la correction des phrases et la présentation de la copie.

II-3- . Le commentaire suivi et le commentaire composé

II-3-a- Situer le texte par rapport à

- son genre littéraire
- au courant littéraire et/ou à l'époque et au type de texte
- à l'œuvre intégrale et à l'auteur

II-3-b- Repérer le thème général

II-3-c- Identifier et exploiter tous les paramètres de la situation de communication

II-3-d- Exploiter les ressources linguistiques (lexique, syntaxe, ponctuation...) et stylistiques du texte

II-3-e- Vérifier la conformité du texte rédigé aux normes du commentaire suivi ou composé

II-3-f- S'assurer de la conformité de l'introduction, du développement et de la conclusion aux normes enseignées

II-3-g- Procéder à la relecture finale en vue de vérifier la correction de la langue et de la présentation.

PROPOSITIONS DE CREDITS HORAIRES : Séries L1, L'1 L2, S1, S2.

NIVEAUX	COEFFICIENTS AU BAC	HORAIRE ELEVE	HORAIRE PROFESSEUR
2 ^{nde} Toutes séries L1, L2, S1, S2		6 Heures	7 Heures
1 ^{ère} Toutes séries L1, L'1, L2, S1, S2		6 Heures	7 Heures
Terminale Séries :			
L1 (L1a et L1b)	6	6 Heures	6 Heures
L'1	5	5 Heures	5 Heures
L2	3	4 Heures	4 Heures
S1	3	4 Heures	4 Heures
S2			

N.B. : En classe de Seconde et de Première, l'horaire de six heures/élève et sept heures/professeur équivaut à cinq heures en classe complète et deux heures avec les demi-groupes.

Les propositions de crédits horaires ont été déterminées en fonction des nouveaux coefficients affectés au français dans les séries L1, L'1, L2, S1, S2 ;

En outre, il convient de préciser qu'en Seconde et Première, les élèves reçoivent la même formation en français sans distinction de séries. C'est la raison pour laquelle la Commission a proposé 6 heures / élève et 7 heures / professeur, ce qui permettrait aux professeurs de français de disposer d'une heure de travaux dirigés par groupe.

Pour les séries S1 et S2 des Terminales, le programme sera limité à l'étude du surréalisme, de l'esthétique de la poésie et du roman. Pour ces séries, les sujets de l'épreuve du français au baccalauréat seront choisis en conséquence.

En classe de Terminale, il sera tenu compte des dominantes. Ainsi, pour les série L1 et L'1 (dominante français) : 6 heures ; pour la série L2 (dominante philosophie, Histoire-Géographie) : 5 heures ; pour les séries S1, S2 (dominantes : Maths, Physiques, Sciences naturelles) : 4 Heures.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LA LOI D'ORIENTATION 91.22 DU 16/02/1999

Loi no 91-22 du 30 janvier 1991 d'orientation de l'Éducation nationale

L'Assemblée nationale a délibéré et adopté en sa séance du mercredi 30 janvier 1991 ;

Le président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

TITRE I

DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er}

L'Éducation nationale, au sens de la présente loi, tend :

1. à préparer les conditions d'un développement intégral, assumé par la nation toute entière : elle a pour but de former des hommes et des femmes capables de travailler efficacement à la construction du pays ; elle porte un intérêt particulier aux problèmes économiques, sociaux et culturels rencontrés par le Sénégal dans son effort de développement et elle garde un souci constant de mettre les formations qu'elle dispense en relation avec ses problèmes et leurs solutions.
2. à promouvoir les relations dans lesquelles la nation se reconnaît : elle est éducation pour la liberté, la démocratie pluraliste et le respect des droits de l'homme, développant le moral et le civique de ceux qu'elle forme, elle vise à en faire des hommes et des femmes dévoués au bien commun, respectueux des lois et des règles de la vie sociale et oeuvrant à les améliorer dans le sens de la justice, de l'équité et du respect mutuel.
3. à élever le milieu culturel de la population : elle permet aux hommes et aux femmes qu'elle forme d'acquérir les connaissances nécessaires à leur insertion harmonieuse dans la communauté et à leur participation active à la vie de la nation ; elle leur fournit les instruments de réflexion, leur permettant d'exercer un jugement ; participant à l'avancée des sciences et des techniques, elle maintient la nation dans le courant du progrès contemporain.

Article 2

L'Éducation nationale contribue à faire acquérir la capacité de transformer le milieu et la société et aide chacun à épanouir ses potentialités :

1. en assurant une formation qui lie l'école à la vie, la théorie à la pratique, l'enseignement à la production, conçue comme activité éducative devant contribuer au développement des facultés intellectuelles et de l'habileté manuelle des enseignés, tout en les préparant à une insertion harmonieuse dans la vie professionnelle ;

2. en adaptant ses contenus, objectifs et méthodes aux besoins spécifiques des enseignés, en fonction des âges, des étapes de l'enseignement, des filières les plus aptes à l'épanouissement optimal de leur possibilités ;

3. en établissant entre les différentes filières et les différents paliers de l'éducation les passerelles permettant les réorientations et les promotions souhaitées et jugées légitimes ;

4. en mettant en place une éducation spéciale qui prend en charge les victimes des différents handicaps ou inadaptations, pour réaliser leur intégration ou réinsertion scolaires et sociales.

TITRE II

PRINCIPES GENERAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Article 3

L'éducation nationale est placée sous la responsabilité de l'État, qui garantit aux citoyens la réalité du droit à l'éducation par la mise en place d'un système de formation. Les collectivités locales et publiques contribuent à l'effort de l'État en matière d'éducation. L'initiation privée, individuelle ou collective, peut, dans les conditions définies par la loi, concourir à l'œuvre d'éducation et de formation. L'État est garant de la qualité de l'éducation et de la formation, ainsi que des titres décernés. Il contrôle les niveaux de l'éducation et de la formation.

Article 4

L'Éducation nationale est laïque : elle respecte et garantit à tous les niveaux la liberté de conscience des citoyens. Par ailleurs, l'Éducation nationale, sur la base des principes de laïcité de l'Etat, est favorable aux établissements privés susceptibles de dispenser un enseignement religieux.

Article 5

L'Éducation nationale est démocratique : elle donne à tous des chances égales de réussite. Elle s'inspire du droit reconnu à tout être humain de recevoir l'instruction et la formation correspondant à ses aptitudes, sans discrimination de sexe, d'origine sociale, de race, d'ethnie, de religion ou de nationalité.

Article 6

L'Éducation nationale est sénégalaise et africaine : développant l'enseignement des langues nationales, instruments privilégiés pour donner aux enseignés un contact vivant avec leur culture et les enraciner dans leur histoire, elle forme un Sénégalais conscient de son appartenance et de son identité. Dispensant une connaissance approfondie de l'histoire et des cultures africaines, dont elle met en valeur toutes les richesses et tous les apports du patrimoine universel, l'Éducation nationale souligne les solidarités du continent et cultive le sens de l'unité africaine. L'Éducation nationale reflète également l'appartenance du Sénégal à la communauté de culture des pays francophones, en même temps qu'elle est ouverte sur les valeurs de civilisation universelle et qu'elle s'inscrit dans les grands courants du monde contemporain : par là, elle développe l'esprit de coopération et de paix entre les hommes.

Article 7

L'Éducation nationale est permanente et au service du peuple sénégalais : elle vise l'éradication complète et définitive de l'analphabétisme, ainsi que le perfectionnement professionnel et la promotion sociale de tous les citoyens, pour l'amélioration des conditions d'existence et d'emploi et l'élévation de la productivité du travail.

TITRE III

NIVEAUX, STRUCTURES ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

CHAPITRE PREMIER

GÉNÉRALITES

Article 8

Le système scolaire et universitaire est organisé en différents cycles, fixés ainsi qu'il suit, selon l'âge des enseignés et le type de formation recherché :- un cycle fondamental ; - un cycle secondaire et professionnel ; - un enseignement supérieur. La durée des différents cycles et de leurs subventions est fixée par décret. Les structures de l'orientation scolaire et professionnelle et de l'éducation spéciale sont organisées en tant que parties intégrantes du système éducatif.

CHAPITRE II

LE CYCLE FONDAMENTAL

Article 9

Le cycle fondamental est subdivisé en une éducation préscolaire et un enseignement polyvalent unique, comprenant successivement un enseignement élémentaire et un enseignement moyen. A l'issue de ce cycle l'élève est muni des éléments essentiels pour son adoption ultérieure à la vie professionnelle. Il accède le cas échéant au cycle secondaire et professionnel.

Article 10

L'Éducation préscolaire accueille les jeunes enfants qui n'ont pas atteint l'âge de la scolarité dans l'enseignement polyvalent. L'objet de l'éducation préscolaire est : - d'ancrer les enfants dans les langues et les valeurs culturelles nationales, en vue de consolider leur identité et de les prémunir contre les risques d'aliénation culturelle ; - de favoriser le développement de leurs différentes aptitudes psychomotrices, intellectuelles et sociales, pour leur permettre d'épanouir leur personnalité propre et construire les bases des apprentissages scolaires.

Article 11

L'Enseignement élémentaire polyvalent a pour objet : - d'éveiller l'esprit de l'enfant par des activités propres à permettre l'émergence et l'épanouissement de ses potentialités sensori-motrices et affectives ; - d'enraciner l'enfant dans la culture et les valeurs nationales ;

- de faire acquérir à l'enfant la maîtrise des éléments de base de la pensée logique et mathématique, ainsi que celle des instruments de l'expression et de la communication ;

- de revaloriser le travail manuel et d'initier l'enfant aux techniques élémentaires impliquées dans les activités de production ;
- de veiller aux intérêts et activités artistiques, culturels, physiques et sportifs, pour le plein épanouissement de la personnalité de l'enfant ;
- de contribuer, avec la famille notamment, à assurer l'éducation sociale, morale et civique de l'enfant.

Article 12

L'Enseignement moyen polyvalent a pour objet :

- de parfaire le développement chez l'élève des capacités d'observation, d'expérimentation, de recherche, d'action pratique, de réflexion, d'explication, d'analyse, de synthèse, de jugement, d'invention et de création.
- de renforcer la maîtrise de la pensée logique et mathématique de l'élève, d'enrichir ses instruments d'expression et d'étendre ses capacités de communication ; - d'effacer la hiérarchie entre activités théoriques et activités pratiques, de familiariser l'élève avec les différents aspects du monde du travail et de l'initier aux activités productives ;
- d'approfondir l'intérêt et les dispositions de l'élève pour les activités artistiques, culturelles, physiques et sportives;
- de contribuer à compléter l'éducation sociale, morale et civique de l'élève.

CHAPITRE III

LE CYCLE SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL

Article 13

Le cycle secondaire et professionnel reçoit les élèves issus de l'enseignement polyvalent qui désirent poursuivre leurs études et qui sont aptes à le faire. Il comporte un enseignement secondaire et une formation professionnelle entre lesquels existent les passerelles permettant les réorientations éventuelles. À l'issue du cycle secondaire et professionnel, les élèves accédant soit à l'activité professionnelle, soit à l'enseignement supérieur.

Article 14

L'enseignement secondaire, général ou technique, donne aux élèves les connaissances et aptitudes nécessaires pour l'accès aux différentes filières de l'enseignement supérieur, tout en enrichissant et approfondissant la formation acquise antérieurement.

Son objet est :

- de donner aux élèves une formation solide dans les disciplines fondamentales de la science, de la technique et de la culture ;

- de faire acquérir aux élèves une maîtrise suffisante des méthodes de la recherche scientifique et technique ;
- d'approfondir les connaissances qu'ont les élèves des processus de production ;
- de familiariser les élèves avec les grandes œuvres de la culture nationale, de la culture africaine, de la francophonie et de la culture universelle.

Article 15

La formation professionnelle, dispensée dans des écoles professionnelles moyennes ou en apprentissage, prépare à l'entrée dans la vie active en faisant acquérir aux élèves les connaissances, aptitudes et compétences théoriques et pratiques nécessaires à la maîtrise et à l'exercice d'un métier déterminé.

Les formes, contenus et objectifs de la formation professionnelle varient suivant les exigences propres aux différents métiers et les structures où elle est dispensée sont modulées selon les besoins et moyens nationaux.

CHAPITRE IV

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Article 16

L'Enseignement supérieur vise à former les agents de développement dont le Sénégal et l'Afrique ont besoin pour jouer un rôle significatif dans la création et le développement de la pensée et de la science universelles.

1 – Il a pour mission :

- de former les personnels de haut niveau, scientifiquement et techniquement qualifiés, adaptés au contexte africain et du monde contemporain, conscients de leur responsabilité vis-à-vis de leurs peuples et capables de les servir avec dévouement ;
- de développer la recherche dans toutes les disciplines de la science, de la technique et de la culture ;
- de mobiliser l'ensemble des ressources intellectuelles au service du développement économique et culturel du Sénégal et de l'Afrique, et de participer à la solution des problèmes nationaux et continentaux.

2 – Il est ainsi chargé :

- de faire acquérir aux étudiants les connaissances et méthodes d'investigation les plus avancées dans toutes les disciplines de la science, la technique et de la culture et de les faire participer au

développement des connaissances et à la création de nouvelles méthodes d'investigation, en les adaptant aux réalités et aux exigences nationales, et plus généralement africaines ;

- de mener des actions de formation permanente et de recyclage ;
- de travailler avec les praticiens en vue de valoriser les savoirs traditionnels, de favoriser la circulation des connaissances et des informations, de soutenir et coordonner les initiatives propres à contribuer au progrès scientifique ou à accroître la productivité du travail ;
- d'élaborer, de critiquer et de diffuser les nouvelles connaissances se constituant comme lieu d'interaction et de coopération entre le monde du travail et les centres de décisions économiques, techniques, administratifs et scientifiques ;
- d'étudier et d'élaborer les voies d'une stratégie de développement endogène et autocentré, en participant notamment à l'élaboration, l'application et l'évaluation des plans nationaux, sous régionaux et régionaux de développement ;
- d'instituer des modèles d'enseignement, de recherche et de formation qui lient la théorie à la pratique dans le cadre de rapports équilibrés entre la réflexion et l'action ;
- de promouvoir la formation d'une identité culturelle et d'une conscience nationales et africaines en favorisant chez eux qu'il forme la prise de conscience des problèmes liés à l'histoire et au développement des sociétés africaines et de la solidarité des nations et des économies du continent.

CHAPITRE V

L'ÉDUCATION PERMANENTE DE BASE

Article 17

L'Éducation permanente de base, destinée à accueillir ceux qui n'ont pu fréquenter ou qui ont dû quitter, à un moment ou à un autre, les structures proprement scolaires, est organisée selon deux niveaux :

1 – À un premier niveau, elle vise à satisfaire les besoins en formation des communautés de base. Elle a pour objectifs :

- l'alphabétisation de masse ;
- l'information et la formation initiales nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une fonction sociale ;
- l'initiation aux techniques de mise en valeur de production, de gestion et de communication ;
- l'éducation et la formation nécessaires à l'amélioration des conditions d'existence (santé, alimentation, habitat).

2 – À un second niveau : par les écoles professionnelles, les cours du soir, les cours par correspondance, l'éducation permanente vise le recyclage, le perfectionnement et l'élévation du niveau culturel des citoyens dotés d'une formation professionnelle : elle leur permet d'actualisée et

d'enrichir leurs connaissances et leur formation en vue de leur promotion sociale. Elle joue en outre un rôle d'information et d'animation dans le processus d'adaptation des profils d'emplois à l'évolution économique et de mise en place de solutions pratiques aux problèmes posés par le développement économique et social.

CHAPITRE VI

L'ORIENTATION SCOLAIRE

Article 18

L'orientation scolaire et professionnelle, qu'il s'agisse des modalités d'évaluation des procédures de passage d'une classe à l'autre ou d'un cycle à l'autre, des examens et formations, et vers l'éducation spéciale, se fonde, à tous les niveaux, sur le souci permanent de doter chacun des possibilités les plus larges d'éducation, pour l'épanouissement optimal de ses potentialités et de sa personnalité, et sur le respect scrupuleux des exigences démocratiques d'équité et de transparence.

Elle a pour objectifs :

- l'évaluation continue et globale de l'élève tout au long de sa scolarité ;
- la recherche des solutions aux problèmes d'inadaptation ;
- l'éclairage des choix, grâce à une large information adaptée à tous les niveaux, sur les études et les professions accessibles ;
- la participation à l'évaluation objective du système éducatif.

CHAPITRE VII

L'ÉDUCATION SPECIALE

Article 19

L'éducation spéciale, partie intégrante du système éducatif, assure la prise en charge médicale, psychologique et pédagogique des enfants présentant un handicap de nature à entraver le déroulement normal de leur scolarité ou de leur formation. Son objet est de dispenser aux jeunes handicapés une éducation adaptée à leurs besoins et à leurs possibilités, en vue de leur assurer l'évolution la meilleur, soit par l'intégration dans les structures scolaires ou de formation communes, soit par une préparation spéciale, adaptée aux activités professionnelles qui leur sont accessibles.

TITRE IV

ADMINISTRATION ET GESTION DE L'ÉDUCATION

Article 20

Les structures centrales chargées d'impulser, d'élaborer, d'organiser et de suivre les actions d'éducation, de formation, d'enseignement et de recherche sont coordonnées au niveau national. Aux différents niveaux décentralisés, des structures de direction et d'administration sont chargées de coordonner, de contrôler et d'assurer la cohérence et l'efficacité des structures et actions d'éducation, en liaison avec les autorités administratives et les collectivités locales intéressées. Cette coordination, accompagnée d'une évaluation régulière dans tous les secteurs et à tous les niveaux du système éducatif, vise à garder à ce dernier la souplesse pour s'adapter constamment aux exigences du développement.

Article 21

La gestion des infrastructures, des moyens et des personnels de l'éducation nationale, est fondée sur les principes de démocratie, d'objectivité et de compétence. A cet effet, des organes consultatifs sont institués pour que soient associés, dans les domaines dont ils sont à connaître, les partenaires de l'éducation nationale : parents d'élèves, enseignants, étudiants et élèves.

Article 22

Les modalités d'application de la présente loi sont fixées par décret.

TITRE V

DISPOSITIONS FINALES

Article 23

Sont abrogées toutes les dispositions contraires à la présente loi et notamment la loi d'orientation de l'éducation nationale n° 71-36 du 03 juin 1971.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'état.

Dakar, le 16 février 1991 Abdou DIOUF

ANNEXE 2 : LES EPREUVES DE FRANÇAIS AU BACCALAUREAT

LE RESUME DE TEXTE SUIVI DE DISCUSSION

Définition

Selon les Instructions officielles, « Le résumé porte sur un texte de quatre à six cents mots environ qui présente des idées ou, exceptionnellement, des sentiments. Il s'agit d'un passage d'une œuvre, sa compréhension ne devra pas exiger la connaissance de cette œuvre. On s'attachera à trouver un texte qui éveille l'intérêt des élèves, dont la composition soit claire et forme un tout cohérent, dont la langue et le style soient aisément accessibles ».

Il s'agit donc de réduire ce texte d'une page à une page et demie (entre 400 à 700) au quart de sa longueur (100 à 200 mots environ, avec une marge de plus ou moins 10%), sans en changer la présentation ni les caractéristiques d'énonciation. La longueur du résumé est souvent précisée dans le libellé. Ce texte traite généralement d'un thème en rapport avec la société, la littérature et les arts, la science ou l'actualité, s'apparente au texte argumentatif.

Le résumé est suivi d'une discussion.

Méthodologie du résumé

- Lire le texte attentivement, deux ou trois fois, pour bien le comprendre : faire attention au titre, s'il y en a, aux mots qui paraissent difficiles ; repérer le thème général, le problème posé et la structure du texte (typographie) ; souligner les phrases importantes du texte ; encadrer les connecteurs logiques, les mots qui marquent les articulations du texte et la progression des idées.
- Diviser le texte en parties, dans lesquelles il s'agira de repérer l'idée principale, les idées secondaires, les exemples.
- Préparer au brouillon le résumé, en évitant de recopier exactement les phrases du texte. Se relire, soigner son orthographe et sa syntaxe, compter les mots par paragraphe ou par groupes de 10, 20 mots.
- Respecter les règles suivantes : de clarté de l'expression ; de précision du vocabulaire ; d'exhaustivité dans la compréhension du texte et de respect de son ordre chronologique. Enfin, la neutralité est de rigueur : il n'est pas demandé un point de vue personnel dans le résumé.
- Soigner la présentation de la copie : ratures, blanco, etc.

TABLEAU RECAPITULATIF

Il faut	Il ne faut pas
<ul style="list-style-type: none"> - Etre clair - Etre complet - Suivre l'ordre du texte - Respecter la proportion du texte - Rester neutre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Restructurer le texte - Modifier l'importance relative des idées - Donner son avis - Ajouter ou retrancher des éléments.

Evaluation

GRILLE D'AUTO-EVALUATION DU RESUME DE TEXTE

Nom.....

Prénom.....

NOTE : / 20

Classe.....

Texte.....

Code : FR : fait et Réussi ; **FNR** : Fait et Non Réussi (ou Moyen) **NF** : Non Fait (ou Insuffisant)

Critères d'évaluation	FR	FNR	NF	Remarques
<p>ETAPE PREPARATOIRE</p> <p>-Ai-je fais une triple lecture du texte ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1°) Lire globalement le texte : éléments du paratexte (auteur, type d'écrit, époque, contexte), situation dénonciation ; sens général ; thème, problème ; idée de départ/idée d'arrivée - 2°) Lire le texte d'une manière synthétique, pour, crayon en main, repérer : le circuit argumentatif explicite (mots logique, structures syntaxique) en encadrant et soulignant ; l'organisation de chaque paragraphe (idée de base, arguments, exemples, conclusion partielle ; la structure générale du texte me semble-t-elle plus claire ? 				

-3°) Lire de manière analytique, pour explorer le lexique du texte (transcrire les idées en termes génériques, substantifs) et la syntaxe.				
<p>REDACTION DU RESUME</p> <p>- 1°) Ai-je rédigé en respectant le plan du texte et l'organisation générale de sa progression</p> <p>-2°) Ai-je respecté la situation d'énonciation (emploi des pronoms personnels (Je, Nous, Vous) ; implication ou non de l'auteur ; phrases impersonnelles, emphatiques, etc.</p> <p>- 3°) Ai-je compté le nombre de mots et respecté la consigne.</p>				
<p>LANGUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Langue correcte, claire : pas de fautes, accords divers respectés - Vocabulaire précis et approprié : pas de contresens, de barbarismes - Ponctuation correcte, Majuscules respectées - élégance de l'expression 				
<p>PRESENTATION DE LA COPIE</p> <p>Se relire et soigner la langue et la présentation de son texte.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En-tête correctement remplie : Nom, Prénom, Classe, N° du Devoir ou Nature de l'Examen ; Espace pour la Note et pour les Remarques Générales du Correcteur - Corps du devoir : Respect de la présentation - Lisibilité et Propreté de la Copie : aération des parties, respect de la marge de gauche pour les annotations du correcteur, pas d'abus de l'effaceur ni d'oubli des mots ou expressions effacés - Relecture finale 15 mn avant de rendre sa copie. 				
Commentaire personnel éventuel sur tout ou partie de la copie				

La Discussion

C'est la seconde partie du premier sujet au Baccalauréat.

- Définition

Les candidats sont invités à présenter un texte qui s'apparente à une petite dissertation, sur un thème ou un problème soulevé par le texte à résumer. Ce thème est souvent puisé dans le texte, et indiqué, sinon, laissé à l'appréciation des candidats. Il s'agit de réfléchir à un problème, amené par une citation du texte, puis de le présenter en donnant son point de vue.

Le libellé invite à présenter les données de ce problème, dans un raisonnement clair et bien construit, puis à exprimer un point de vue personnel sur la question. Cette discussion devra présenter une introduction, un développement qui présente la thèse de l'auteur, en l'illustrant et en la critiquant, puis une conclusion, qui reprendra l'essentiel des idées exposées et de la position personnelle.

- Rédaction

La discussion est bâtie selon un plan proche de celui de la dissertation. Il s'agit d'éviter le contresens sur la pensée de l'auteur ; de présenter celle-ci sans déborder de la question, de trouver les arguments et exemples pertinents pour l'étayer. L'on pourra puiser ses idées, d'abord dans le texte, puis dans d'autres textes-ouvrages, presse, lectures et expériences personnelles. Le point de vue personnel est requis dans la discussion.

NB. Pour le plan, se référer à celui de la dissertation.

LE COMMENTAIRE SUIVI OU COMPOSE

C'est le second type de sujet donné au Baccalauréat.

Définition

Selon les Instructions officielles, «Le commentaire consiste essentiellement à rédiger, en les liant, des remarques destinées à mettre en lumière les idées ou les sentiments exprimés dans un texte, en prose ou en vers, en mettant en valeur leur organisation dans un ensemble et les rapports qu'ils entretiennent avec l'expression.»

- Le commentaire suivi qui épouse l'ordre et le mouvement du texte, choisit les plus significatives parmi toutes les remarques possibles. Il les oriente de manière à légitimer le contenu de la conclusion.
- Le commentaire composé regroupe les observations autour de quelques centres d'intérêt bien définis et liés entre eux par le souci de mettre en lumière les enseignements majeurs du texte.

Le commentaire suivi et le commentaire composé doivent aboutir à des conclusions identiques.

Méthodologie

GRILLE GENERALE D'ANALYSE DU TEXTE

A) Aspects du texte

- Comment le texte se présente-t-il : en vers ou en prose ? Quelles observations vous inspirent la typographie, le paratexte ?

* Pour un texte en vers : quel est le type de vers (le mètre) employé ? Comment sont disposés les vers : de manière régulière ou irrégulière ? Y a-t-il des vers qui reviennent comme un refrain ? Combien y a-t-il de vers par regroupement ? Quel nom donne-t-on à ces groupes de vers ? Quelle est la disposition des rimes ? Leur qualité ? Les rimes sont-elles masculines ou féminines ou les deux mêlées, selon quelle régularité ?

* Pour un texte en prose, y a-t-il des paragraphes ? y a-t-il un rapport entre le volume de ces paragraphes ?

* Y a-t-il d'autres formes d'insistance, de répétitions ?

B) La situation d'énonciation : Qui parle et à qui : quels sont les pronoms employés ? relevez les autres adjectifs ou formes verbales qui leur correspondent. Quelle relation y a-t-il entre les différents personnages ?

C) La tonalité du texte : le texte porte-t-il à rire, à se lamenter (tonalité comique, pathétique, tragique...) ? Dans quel état d'âme vous met-il, et pourquoi ?

D) Les champs lexicaux :

E) Le cadre spatio-temporel : quels sont les indices spatiaux ? A quelle époque se situe ce qu'évoque le texte ?

F) La Syntaxe : quelles remarques générales vous inspire les phrases du texte : leur type, leur forme, leur longueur ? Le niveau de langue est-il correct, soutenu, familier ou vulgaire ?

SYNTHESE :

- Rassemblez l'essentiel de vos observations sur le genre littéraire et la structure du texte. Quels mouvements, quelle organisation des parties avez-vous décelées ?
- Au plan du sens, que retenez-vous du message de l'auteur ? Avez-vous perçu ce qu'il vise ?

GRILLES SPECIFIQUES D'APPROCHE DES TYPES DE TEXTES

a) Outils valables quel que soit le texte :

- L'énonciation : Qui parle ? A Qui ? Quand ? Comment ? Où ?
- Distinction discours/récit
- Les champs lexicaux (répétitions significatives ; jeux d'oppositions)

b) Outils plus pertinents selon

*** Le genre littéraire :**

- Le Roman :

statut du narrateur ; point de vue narratif (interne, externe, omniscient) ;

Temps de l'histoire/ Temps du récit

Rapport des personnages entre eux

Utilisation des temps verbaux

Formes du discours : direct/ Indirect/ Indirect libre

Registres de langue : soutenu, courant, familier

- La Poésie :

Marques personnelles

Ponctuation

Figures de style : comparaisons, métaphores, métonymies, antithèses, oxymores

Versification : métrique, organisation strophique

Prosodie : rythme (pauses, accents, enjambements, rejets, contre-rejets...);
sonorités (allitérations, assonances)

Tonalité dominante (lyrique, épique, dramatique...)

- Le Théâtre

Texte / Didascalies

Ponctuation

Procédés spécifiques du langage dramatique (double énonciation, dynamique du jeu, répartition des espaces de parole, enchaînement des répliques...)

Registres de langue (soutenu, familier, leur alternance...)

* Le type de texte

- **Le texte narratif** : il raconte ce qui arrive.

Indices spatiaux / temporels

Fonctions grammaticales : Qui est Sujet ? Qui est Objet ?

- **Le texte descriptif** : il énonce ce qui existe (espaces : peintures d'un paysage ;
portrait d'un être)

Qui voit ?

Emploi des temps

Verbes d'état/ verbes d'action

Dénotation/ Connotation(s)

Adjectifs qualificatifs : valeur descriptive ou morale

Figures de style : comparaisons, métaphores, métonymies

Objectivité/ subjectivité : quelles expressions marquent l'intervention,
le jugement du narrateur ?

- **Le texte argumentatif** : il cherche à convaincre

Décomposition de l'argumentation en idées/exemples

Progression du discours : développement thème/propos

Etude syntaxique

Logique du discours : coordonnant et subordonnants

Moyens rhétoriques : répétitions, anaphores, redondances,...

Objectivité/Subjectivité

Polémique

Catégories logiques : analogie, induction/ déduction, paradoxe, postulat,

syllogisme

- **Le texte injonctif** : il propose une action

Modes : subjonctif, impératif, infinitif, et temps (futur) utilisés.

Ponctuation

Marques personnelles

c) Passez à une lecture plus attentive :

- en découvrant le ton du texte (laudatif/ péjoratif) ; comique /ironique / humoristique / parodique ; dramatique /pathétique / tragique ; solennel /grave /emphatique)
- en distinguant ce que le texte *dit* ou *ne dit pas* en clair : (non dit, implicite culturel, sous-entendu, ironie...)

SYNTHESE : Regroupez les observations qui permettent de construire le sens du texte ou celles qui confirment ou nuancent votre propre interprétation.

Evaluation

EXEMPLE DE GRILLE D'AUTO-EVALUATION DU COMMENTAIRE DE TEXTE

Nom.....

Prénom.....

Classe.....

Texte.....

NOTE : / 20

Code : **FR** : fait et Réussi ; **FNR** : Fait et Non Réussi (ou Moyen) **NF** : Non Fait (ou Insuffisant)

Critères d'évaluation	FR	FNR	NF	Remarques
INTRODUCTION -Amorce -Situer le texte (auteur, œuvre, époque, contexte) -Présenter le texte (idée, thème, objectif, intérêt) -Annoncer clairement un plan : axes d'étude ou plan linéaire				
DEVELOPPEMENT -Rédiger en respectant le plan annoncé (axes d'étude ou parties linéaires) : * Proposer des pistes d'étude valables - pertinentes (permettant de commenter l'essentiel de ce qui fait l'intérêt du texte, sans oubli) - distinctes et complémentaires (pas de redites) * Proposer une étude structurée - Remarques placées au bon endroit - Remarques en rapport avec l'axe annoncé - Remarques ordonnées (progression) - Transitions permettant de suivre le fil du commentaire				

<p>* Proposer une étude pertinente</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des idées essentielles et l'examen des procédés (figures de style, de versification) utilisés. - Remarques de style pertinentes, précises et variées - Maîtrise des notions et du vocabulaire technique spécifique <p>* Proposer une étude conforme à la méthode</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer et interpréter, sans dissocier le style et le sens - Eviter la paraphrase - S'appuyer sur des passages précis du texte, les citer avec des guillemets - Faire des synthèses partielles et recourir à des phrases de transition d'un axe ou d'une partie à l'autre 				
<p>CONCLUSION</p> <p>Bilan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappeler les axes d'étude et l'intérêt du texte - Résumer les synthèses partielles, sans omettre les figures de style <p>Ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir sur un point de vue qui englobe le texte et dépasse le cadre de celui-ci 				
<p>LANGUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Langue correcte, claire : pas de fautes, accords divers respectés - Vocabulaire précis et approprié : pas de contresens, de barbarismes - Ponctuation correcte, Majuscules respectées - élégance de l'expression 				
<p>PRESENTATION DE LA COPIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - En-tête correctement remplie : Nom, Prénom, Classe, N° du Devoir ou Nature de l'Examen ; Espace pour la Note et pour les Remarques Générales du Correcteur - Corps du devoir : Respect de la présentation en trois parties séparées par des espaces : Introduction/ 				

<p>Développement/Conclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lisibilité et Propreté de la Copie : aération des parties, respect de la marge de gauche pour les annotations du correcteur, pas d'abus de l'effaceur ni d'oubli des mots ou expression effacés - Relecture finale 15 mn avant de rendre sa copie. 				
<p>Commentaire personnel éventuel sur tout ou partie de la copie</p>				

LA DISSERTATION

C'est le troisième et dernier type d'épreuve donné au Baccalauréat.

Définition

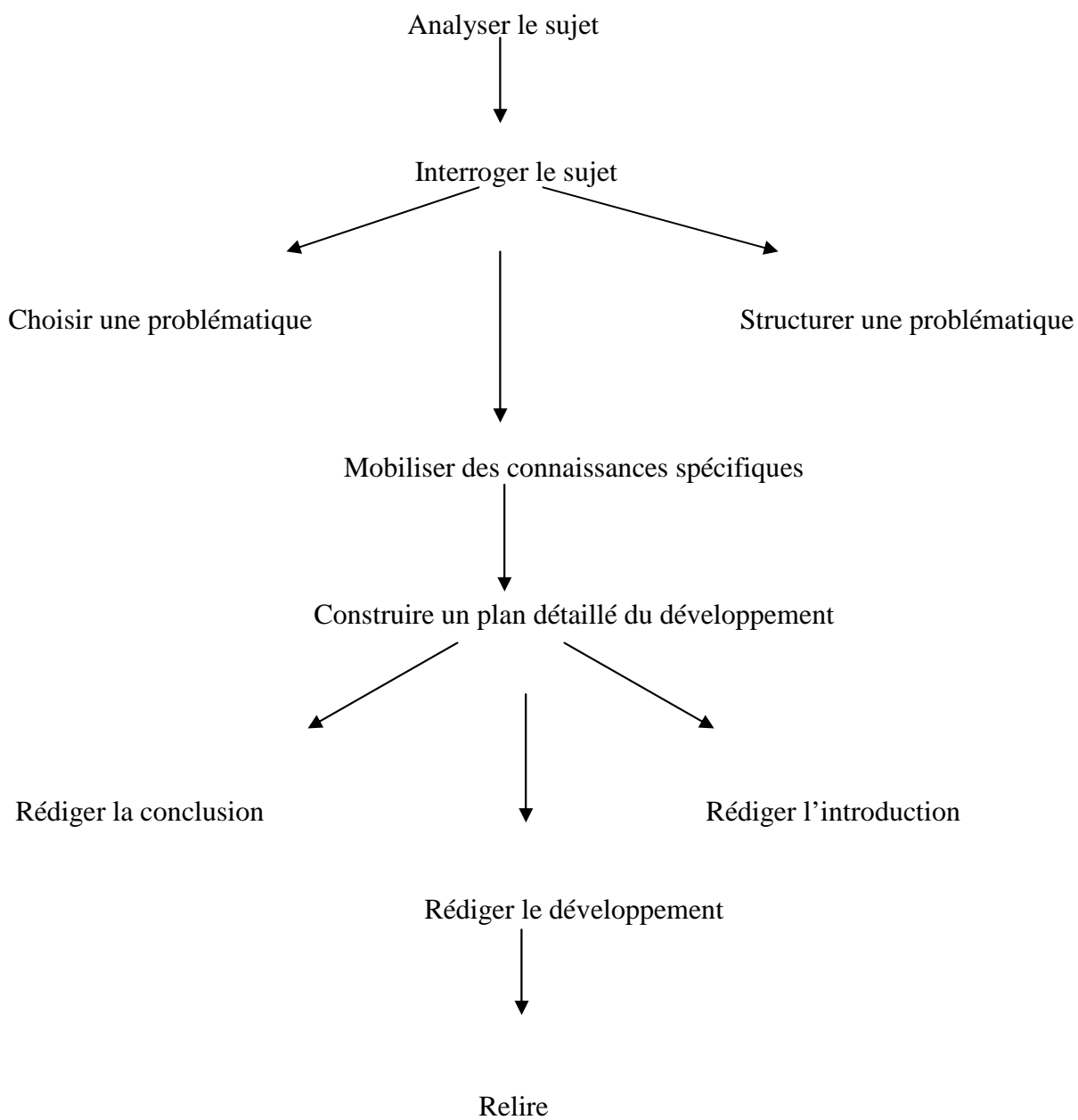
« L'exercice de la dissertation a pour but de rassembler les éléments d'une réflexion sur un point précis de littérature en un tout construit et rédigé. » Le sujet se présente souvent sous la forme d'une citation suivie du libellé qui en oriente le traitement

La dissertation est un exercice qui fait appel, chez l'élève, à l'analyse et à la synthèse. On peut distinguer la dissertation à orientation synthétique et la dissertation à orientation critique, tout comme l'on peut opposer la dissertation à caractère littéraire de la dissertation générale.

« Comme tout exercice écrit, la dissertation, critique ou synthétique, exige des qualités de clarté et de simplicité dans l'expression. Des transitions particulièrement soignées feront ressortir les articulations de la pensée. »

Méthodologie

LA DEMARCHE DE LA DISSERTATION



Glossaire

Avertissement :

Les définitions ici proposées sont parfois relatives : elles sont susceptibles de se « nuancer » selon les courants didactiques, les disciplines ou les contextes culturels de leur emploi.

Acquis

Ensemble des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être maîtrisés, quels qu'en soient les lieux, les durées et les modalités (acquis scolaires ou acquis d'expériences personnelles, sociales ou professionnelles).

Aptitudes

Les aptitudes sont des qualités attachées à un individu ; elles caractérisent des dispositions naturelles ou acquises. Les aptitudes sont en partie identifiables notamment au moyen de tests, d'épreuves standard de mise en situation. On parle d'aptitudes physiques, intellectuelles ou relationnelles.

Capacités

On nomme les capacités dans les 3 domaines suivants :

- cognitif : organiser des idées, distinguer l'essentiel de l'occasionnel, sélectionner des données, isoler les éléments d'un ensemble, etc.
- socio-affectif : communiquer un message à un groupe, maîtriser ses émotions, développer le sens du travail bien fait, etc.
- psychomoteur : se repérer dans l'espace, maîtriser son matériel, etc.

« Une capacité désignerait donc une organisation interne au sujet de la formation qu'on cherche à développer : c'est un objectif de formation. » voir Gillet, *Construire la formation*, Esf, Paris 1991.

Cognitifs (processus)

Réflexion, analyse, déduction, anticipation, etc., c'est-à-dire les activités mentales qui soutiennent la faculté de penser, de créer des liens logiques, de raisonner dans l'abstrait.

Compétence

Une compétence représente la mise en œuvre de savoirs et de savoir-faire pour la réalisation d'une tâche. La compétence dépend en premier des aptitudes et des capacités, mais elle résulte surtout de l'expérience professionnelle.

Congruence

C'est la concordance observable entre ce que la personne dit, ce qu'elle pense et son comportement. Il y a incongruité lorsqu'un de ces éléments est discordant par rapport aux deux autres (cf. elle dit « oui » en faisant non de la tête).

Courants pédagogiques

Ecoles ou façons d'envisager la pédagogie. On constate quatre courants principaux qui coexistent depuis l'Antiquité : traditionnel, humaniste, comportementaliste et fonctionnaliste. Chaque courant se distingue par la position du savoir (chez le formé ou le formateur) et la dimension affective ou relationnelle développée pendant la formation.

Didactique

Ensemble de méthodes et de techniques pour l'enseignement. La didactique générale s'adresse à la conduite générale de la classe alors que la didactique spéciale s'intéresse à l'enseignement d'une discipline particulière. Cf. de Ketele et alii, *Guide du formateur*, De Boeck Université, 1989.

Durée d'activité

Durée pendant laquelle un adulte peut effectuer la même tâche à un niveau optimum de productivité. Cette durée est de vingt minutes si l'adulte est passif (écoute) et de quarante-cinq s'il agit. Cette notion permet de fixer la durée de chaque activité.

Durée d'attention

Nombre de minutes pendant lesquelles un « écoutant » peut maintenir son attention devant

l'orateur pour être capable ensuite d'en résumer les propos. Cette durée est d'environ quatre minutes.

Evaluation

Une évaluation est une comparaison entre le résultat constaté et le résultat attendu fixé par l'objectif visé. Par extension, c'est le contrôle de la qualité de la transmission d'un savoir par rapport à l'objectif de départ.

L'évaluation peut s'appliquer au formé, au formateur, au contenu de la formation, etc.

Evaluation formative

C'est une évaluation des acquis : elle se déroule pendant l'action de formation. Elle remplit une fonction de repérage de l'apprentissage pour le formateur comme pour le formé car elle éclaire sur le progrès et les lacunes de l'apprenant, elle facilite ainsi les corrections, les aménagements de la progression pédagogique. Elle a donc pour objet d'informer élève et maître du degré de réussite atteint et, éventuellement, de découvrir ou en quoi un élève éprouve des difficultés d'apprentissage, en vue de lui proposer ou de lui faire découvrir des voies et moyens qui lui permettent de progresser.

Evaluation sommative

C'est une évaluation terminale, notée et identique pour une ou plusieurs classes, organisée à la fin d'une séquence (cf. compositions groupées, examen blanc, épreuves du brevet ou du baccalauréat, etc.)

Feed back

Perception par l'émetteur de l'effet produit sur le récepteur par son message. Cette perception permet d'ajuster le message.

Groupe de pression

Exerce une influence, une contrainte sur une personne ou sur un autre groupe pour lui imposer ses propres objectifs. La liberté de décision ou de participation du groupe ainsi ciblé en sera plus ou moins paralysée.

Jeu de rôle

Technique pédagogique permettant au formateur d'appliquer les méthodes enseignées en proposant des situations de simulation ou en faisant jouer un rôle.

Objectif

On distingue, *grosso modo*, 3 types d'objectifs liés au savoir, au savoir-faire et au savoir-être. La définition des objectifs est préalable à toute construction pédagogique.

En effet, un objectif indique un résultat à atteindre dans un contexte donné. Le résultat recherché est exprimé avec des verbes d'action : il doit être observable, mesurable. Pour atteindre un objectif, il est nécessaire de définir les moyens et les délais convenables à l'opération ainsi que les modalités de son évaluation.

Programme d'étude (ou curriculum)

Ensemble structuré comprenant :

- d'une part, la politique éducative à suivre qui énonce les finalités, les objectifs institutionnels et les bénéficiaires de l'éducation ;
- et d'autre part, la liste des objectifs, des contenus, des méthodes, des moyens d'évaluation et des ressources (techniques, matériels, de temps et d'espaces, etc.). Cf. de Ketele et alii, *Guide du formateur*, De Boeck Université, 1989.

Questions

Outils permettant au formateur de situer le niveau de compréhension ou d'obtenir des précisions : les questions ouvrent ou ferment la réflexion. Venant de l'apprenant, elles signalent ses centres d'intérêt, ses lacunes, les messages mal perçus du formateur.

Référentiel

Les référentiels sont des inventaires de compétences permettant de donner une représentation claire d'une activité en indiquant la liste des savoirs et des savoirs - faire nécessaires.

Renforcement

Tout ce qui tend à accentuer et à fixer (positivement) une réaction (spontanée ou provoquée). La récompense ou le succès constituent également des sources de motivation. Un comportement renforcé est susceptible d'être « appris » plus facilement.

Rétention (de l'information)

Action de garder pour soi une information dans le but de s'assurer une supériorité sur ceux qui ont besoin de cette information ou la cherchent.

Séquence, c'est l'unité de formation qui permet d'atteindre un objectif complexe [...]. Une séquence peut regrouper plusieurs **séances**, tenir en une seule, ou en moins d'une séance. La séquence et une unité de formation, la séance, une unité de temps.

Savoir

Ensemble de connaissances théoriques et pratiques.

Savoir – faire

Mise en oeuvre d'un savoir, d'une habileté au moyen d'une réalisation concrète. On peut distinguer :

- des savoir-faire méthodologiques : analyser, synthétiser, appliquer, etc.
- des savoir-faire gestuels : tracer, dessiner, schématiser, etc.
- des savoir-faire relationnels : accueillir, renforcer, négocier, etc.

Transparence

Qualité de ce qui laisse apparaître la réalité et la vérité sans altération et sans faux-fuyants.

Tuteur

Dans le cadre de la formation, le suivi du stagiaire peut être assuré par un tuteur dans l'établissement d'accueil : un collègue plus ancien dans le métier capable d'être un facilitateur et un conseiller dans l'apprentissage du métier.

Sources :

- *Le petit dictionnaire de la formation*, Esf, Paris 1996.
- Gillet et alii, *Construire la formation*, Esf, Paris 1991.
- de Ketele et alii, *Guide du formateur*, De Boeck Université, 1989.